



HAL
open science

Grammaire et discours

Mitsou Ronat

► **To cite this version:**

Mitsou Ronat. Grammaire et discours. Jean-Claude Chevalier; Maurice Gross. Méthodes en grammaire française, Klincksieck, pp.165-172, 1976, 2-252-01909-3. halshs-03960743

HAL Id: halshs-03960743

<https://shs.hal.science/halshs-03960743>

Submitted on 27 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

INITIATION A LA LINGUISTIQUE

Textes présentés par **jean-claude chevalier**

et **maurice gross**

méthodes

en

grammaire

française



K
KLINCKSIECK
LINGUISTIQUES

SÉRIE B 6
problèmes et méthodes

GRAMMAIRE ET DISCOURS

MITSOU RONAT

C.N.R.S.

J'aimerais poursuivre ici la discussion ouverte par Joelle Tamine et Jean-Claude Milner, et y apporter des illustrations et des arguments nouveaux tirés d'un travail entrepris par ailleurs (1).

Je centrerai mon propos sur l'utilisation des données de la poésie dans l'étude grammaticale (intégrée au corpus d'une linguistique du discours) ou sur le "nivellement des données", selon les termes critiques de Milner.

Il s'agit d'une question double :

1. Les "effets" poétiques ou stylistiques correspondant à une intuition précise des locuteurs doivent-ils être décrits par la grammaire de la langue ?

2. Les énoncés du corpus poétique d'une langue peuvent-ils être considérés comme des contre-exemples à des analyses linguistiques particulières ?

Joelle Tamine répond oui à ces deux questions, et ceci lui permet entre autres choses de contester la distinction que Milner (1973) fait de la dislocation qualitative et de l'apposition. Par exemple, l'un des arguments avancés par Milner pour cette distinction est que la dislocation qualitative peut se trouver en fin de phrase, contrairement à l'apposition :

(1) *Jean a cassé la tasse, l'imbécile*

* *Victor Hugo a aussi écrit Les Misérables, poète de génie*

(1) Cf. Ronat (1975.a) et (1975.b).

Joelle Tamine répond que l'on trouve chez Apollinaire des appositions en fin de phrase (mais elle ne cite pas d'exemples).

D'autre part, elle affirme que la distribution des déterminants ne permet pas de distinguer les appositions des dislocations qualitatives, alors que Milner voit une préférence, dans la dislocation qualitative, pour le défini et le démonstratif, et dans l'apposition, pour l'absence d'article et l'indéfini (en gros). Or Joelle Tamine indique, en même temps, qu'une nuance péjorative accompagne les "appositions" qui ne comportent pourtant pas de noms de Qualité dans :

(2) *Son mari, ce professeur, s'écoute parler*

L'animal, ce rat, l'avait mordu au pied

Ceci est très important, car on se trouve devant l'alternative suivante : ou bien on choisit une analyse qui dérive de la même façon les appositions et les dislocations qualitatives (comme l'avance Joelle Tamine) et l'on ne rend pas compte d'une intuition particulière du locuteur, à savoir cette coloration de péjoration, sur un terme qui n'est pas en lui-même péjoratif, ou bien on choisit, comme Jean-Claude Milner, deux dérivations distinctes et l'on peut rendre compte de l'intuition du locuteur concernant "ce professeur" à l'aide de ce que Chomsky (1964, 1965) appelle une interprétation analogique ou dérivée à partir d'une structure grammaticale, mécanisme permettant de rendre compte des phrases "poétiques" dites déviantes (2).

Le fait que Joelle Tamine accepte cette interprétation péjorative de (2) me paraît aller contre l'hypothèse qu'elle défend, et selon laquelle les différences entre les noms de Qualité et les appositions en général sont dues à des différences de classes lexicales, non à des différences de dérivation. Non que ce soit une hypothèse impossible a priori, mais les arguments syntaxiques présentés par Milner me paraissent plus renforcés que combattus par les remarques de Joelle Tamine. De plus, une hypothèse qui rend compte de manière plus précise et plus subtile des intuitions des locuteurs, et des différences d'intuitions qu'ils font entre des énoncés, paraît répondre mieux aux exigences d'une théorie linguistique.

A la première question, il me semble donc qu'il faut répondre non : la grammaire ne doit pas engendrer directement les phrases "for-

(2) Cf. Banfield (1973), en particulier l'introduction, qui traite de l'approche générative des phénomènes stylistiques, comparée à l'approche structuraliste, et le chapitre III, qui traite des transformations stylistiques comparées aux transformations grammaticales. Le propos de Banfield diffère du mien dans la mesure où elle ne prend pas en considération la métrique du vers miltonien.

cées" ou "déviantes"; en revanche la théorie doit trouver des mécanismes permettant de dériver indirectement ces structures. C'est ce que j'ai tenté autrefois en proposant le concept de mutation ⁽³⁾, afin de rendre plus précise la notion d' "interprétation analogique" des structures déviantes proposée par Chomsky (1964 et 1965). Avec l'hypothèse des "classes lexicales", on n'a pas le moyen de rendre compte de l'interprétation péjorative de (2).

Mais laissons cela et tournons-nous vers la seconde question. Est-ce qu'une analyse linguistique fondée sur la compétence des sujets parlants peut être infirmée par des énoncés poétiques ? Et, plus généralement, par des énoncés d'un corpus quelconque ? C'est une question fondamentale qui a été débattue depuis les débuts de la grammaire générative et, apparemment, les conclusions n'en ont pas été admises par tout le monde.

Pour ma part, les recherches récentes que j'ai effectuées dans la formalisation d'une poétique de l'alexandrin français m'ont convaincue encore davantage que la distinction compétence/performance était fondamentale, et plus encore : que c'était la seule manière (jusqu'à présent) de pouvoir dire des choses intéressantes et sur la langue et sur le discours. De plus il se trouve que la confusion performance = discours, qui mène à la conclusion qu'une théorie de la performance est une théorie ou une linguistique du discours, est tout simplement inadéquate. Car, s'il existe des lois du discours (plus exactement : des discours), elles sont encore de l'ordre d'une compétence, distincte de la compétence linguistique proprement dite, mais profondément liée à elle.

Prenons l'exemple des contraintes universelles de Chomsky, le A/A qui interdit en français d'extraire un PP enchâssé dans un autre PP (cf. Kayne, 1975) :

(3a) *Je me souviens de l'auteur de ce livre*

(3b) * *Je m'en souviens de l'auteur*

ou la subacency condition qui interdit à une transformation d'extraire un élément si elle doit lui faire "sauter" plus d'un noeud cyclique, c'est-à-dire un NP ou un S :

(4a) [NP *L'affaire (pour laquelle Pierre va à Paris)*] S est urgente

(4b) * Où [NP *L'affaire (pour laquelle Pierre va)*] S est urgente

⁽³⁾ Dans Ronat (1974); cf. également Ronat (1975.c).

(5a) Pierre veut [que je voie (l'auteur de ce livre)]
 S NP

(5b) * Pierre en veut [que je voie (l'auteur)]
 S NP

Jusqu'à présent, les contraintes de Chomsky ont éclairé les faits du français (cf. Kayne, 1975). Mais que dire alors d'énoncés semblables à ceux-ci :

- (6) *Il est de faux dévots ainsi que de faux braves; et, comme on ne voit pas qu'ou l'honneur les conduit les vrais braves soient ceux qui font beaucoup de bruit, les bons et vrais dévots, qu'on doit suivre à la trace, ne sont pas ceux aussi qui font tant de grimace*
- (7) *Je reviens à Palmis, seigneur. De mes hommages si les lois du devoir sont de trop faibles gages, en est-ils de plus sûrs, ou de plus fortes lois, qu'avoir une soeur reine ou des neveux pour rois*
- (8) *Vous vous mêlez sur tout de dire votre avis*

Une linguistique qui chercherait à établir les lois de la grammaire à partir du discours (quel qu'il soit) dirait que les exemples (6) et (7) sont des contre-exemples à la subjacency condition, et que (8) est un contre-exemple au principe A/A. Cela voudrait dire aussi que les contraintes de Chomsky n'expliquent pas les exemples (3b), (4b) et (5b), et que tout est à recommencer. Chose fréquente en linguistique.

Mais cette linguistique-là n'a pas tenu compte du fait fondamental que ces énoncés appartiennent à la poésie (plus exactement, à la dramaturgie versifiée), puisque pour elle, la poésie n'est pas un discours spécifique. C'est pour cela que dans les exemples (6), (7) et (8) le fait d'aller à la ligne ne paraît pas avoir de rôle. Écrivons maintenant ces exemples [surtout (6) et (7)] en vers, tels qu'ils le sont respectivement dans Molière (Tartuffe, 326-330) et Corneille (Su-réna, 913-916) :

- (9) *Il est de faux dévots ainsi que de faux braves;
 Et, comme on ne voit pas qu'ou l'honneur les conduit
 Les vrais braves soient ceux qui font beaucoup de bruit,
 Les bons et vrais dévots, qu'on doit suivre à la trace,
 Ne sont pas ceux aussi qui font tant de grimace.*
- (10) *Je reviens à Palmis, seigneur. De mes hommages
 Si les lois du devoir sont de trop faibles gages,*

*En est-il de plus sûrs, ou de plus fortes lois,
Qu'avoir une soeur reine ou des neveux pour rois ?*

Si nous prenons le parti de considérer la poésie comme un discours qui illustre, non seulement les lois du langage et de la langue, mais encore des contraintes qui lui sont propres, nous voyons que l'extraction du PP dans (8), (9) et (10) n'est pas le fait d'une transformation grammaticale (susceptible d'obéir aux contraintes universelles de Chomsky ou de les enfreindre), mais d'une transformation métrico-phonosyntaxique que j'ai appelée la métaposition. En travaillant à partir des travaux de :

a. Halle (et Keyser) (1972), qui proposent une théorie métrique distinguant un mètre abstrait, concaténation de positions abstraites (soit 12 X, pour l'alexandrin), et les règles de correspondance entre ces positions et les unités de la langue,

b. Milner (1974), qui définit le vers comme un syntagme majeur unique (ou un mot phonétique unique) pour rendre compte de la règle de l'élision du e muet dans la poésie classique,

c. Roubaud-Lusson (1974) qui étendent (entre autres) la règle de Milner (1974) aux deux hémistiches du vers,

j'ai cherché à voir les conséquences de l'introduction des concepts de frontières de phrase et de syntagme dans la théorie poétique, en particulier dans le rapport du mètre et de la syntaxe des vers. Et j'ai conclu qu'il fallait considérer le vers classique comme une structure de la forme :

(11) [(XXXXXX) (XXXXXX)]
Comp P X P

où le deuxième hémistiche fait figure de "tête de syntagme métrique". Il devenait alors possible de voir que la métaposition avait un rôle métrique fondamental (et non un rôle "expressif", comme le prétendent les stylisticiens). Soit elle renforce la cohésion entre les deux hémistiches (le "rapport de dépendance" entre la tête et son complément), soit elle renforce la dernière voyelle métrique de l'hémistiche (4). Par exemple :

(12) *(De rage et de douleur) (le monstre bondissant)*

(13) *C'est Vénus toute entière à sa proie attachée*

(4) J'utilise la théorie des traces proposée par Selkirk (1972); les traces laissées par le PP déplacé provoquent un renforcement accentuel de la voyelle précédente.

Mieux : les métapositions ne peuvent se trouver, dans les vers, que dans les positions où elles renforcent le mètre; on ne trouve jamais de métapositions qui n'auraient pas cette fonction (du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle). En outre, si l'on change les mots dans les exemples (8), (9) et (10), et si ces changements augmentent ou diminuent le nombre de syllabes des syntagmes, détruisant le rythme et le mètre, les structures métaposées deviennent aussi ininterprétables et mauvaises que les exemples (3b), (4b) et (5b); il en est de même lorsque l'on ne "compte" par les e métriques :

(14) * *Vous vous mêlez sur tout d'dir' votre avis*

(15) * *Je reviens à ma soeur, que vous connaissez, celle dont le nom est Palmis. De ma plus profonde fidélité si tout ce que je peux vous jurer ne vous paratt pas encore d'assez grands garants...*

Par conséquent, si nous devons considérer la métaposition comme une transformation ordinaire, c'est-à-dire susceptible d'être un contre-exemple aux contraintes de Chomsky, il faudrait lui imposer des conditions vraiment très bizarres, comme d'avoir à compter le nombre des syllabes du constituant qu'elle déplace et de le comparer au nombre de syllabes des constituants contigus, afin qu'ensemble (et exhaustivement) ils fassent 12, etc., ce qui est tout à fait inouï dans la théorie grammaticale; de plus, il faut que les PP déplacés et la tête dont ils sont séparés aient des positions bien précises dans ces 12.

En revanche, si nous pensons :

1. Que la métaposition est une règle appartenant aux discours poétique (à la compétence métrique), liée de ce fait aux autres contraintes métriques (12 positions, structure "syntagmatique" du mètre);

2. Mais qu'elle partage malgré tout d'autres propriétés formelles des transformations de mouvement (cf. Ronat, 1975.b) qui font d'elle une règle comparable aux lois de la langue,

nous avons les moyens d'illustrer la construction d'une théorie particulière pour un discours déterminé - la poésie classique - et d'instaurer une métathéorie qui pense les rapports entre la théorie de la langue (la grammaire de compétence) et la théorie d'un discours (la poétique). Voir à ce sujet, Roubaud (1970).

Nous aurons également le moyen de comparer les formes poétiques d'une langue à l'autre. Ainsi, les règles d'inversion que Banfield (1973) a formalisées sous le nom de Free Phrase Order Rule, pour caractériser le style de Milton, sont très différentes de la métaposition - car chez Milton tous les syntagmes peuvent être permutés - mais

elles se distinguent également des règles grammaticales ordinaires en ce qu'elles ne se rangent dans aucune des catégories proposées par Emonds (1970) pour les transformations grammaticales : elles ne sont ni radicales, ni conservatrices de structure, ni de mouvement mineur, etc.

Je viens d'indiquer les deux raisons principales pour lesquelles je pense que les intuitions "poétiques" (de déviance) d'une part, et les données de la poésie de l'autre, devaient être traitées par des règles distinctes, mais liées à la grammaire de la langue. Les perspectives et les résultats déjà obtenus à partir de ce parti-pris pour le concept de compétence(s) nous permettent de croire qu'en effet, selon le mot de Jean-Claude Milner, nous ne rencontrerons pas que des "fantômes". Ce point de vue permet aussi d'expliquer l'histoire des formes littéraires, et pourquoi certaines d'entre elles en ont vaincu d'autres, etc. En revanche, une linguistique du discours traiterait de la même façon des formes classiques mémorisées par des générations de poètes et d'acteurs, et des formes relativement arbitraires ou ponctuelles, comme celles qui résultent d'un transfert de règle d'une langue dans une autre ⁽⁵⁾.

Des études de ce genre montrent, enfin, que les postulats de Chomsky sur le langage trouvent un nouveau champ d'application : la créativité par excellence qu'est la poésie est gouvernée par des rè-

⁽⁵⁾ Les poètes-traducteurs ont souvent recours à des règles de ce genre. Voici par exemple la traduction "littérale" d'une traduction littérale de l'Enéide en russe par Brioussov, proposée dans Change 19 (p. 55) par Léon Robel :

*Se sont tus tous et les yeux ont tendu d'attention pleins
 Commença de son haut ainsi le père Enée alors lit :
 Inexprimable affliction renouveler ordonnes-tu, reine !
 Cela, comme la troyenne puissance et de larmes digne un royaume
 Les Danéens jetèrent bas, que moi-même je horrible ai vu,
 A quoi moi-même ai pris part beaucoup. Qui, de tel faisant récit
 Fût soit myrmidon il soit dolope soit du cruel Ulysse
 Guerrier les larmes retiendra ?*

Le fait que l'on puisse s'appuyer sur les règles syntagmatiques et transformationnelles d'une autre langue pour engendrer des suites d'items lexicaux français, et que l'on puisse tirer de cela des effets poétiques, ne signifie pas que la grammaire du français doive comporter des règles appartenant au latin ou au russe, etc.

gles impératives, dont certaines sont explicites (celles des Arts Poétiques) et toutes les autres, implicites (6). L'idéologie de la transgression poétique prétend que "tout est possible"; en poésie, la pratique poétique montre qu'il n'en est rien. Inversement, une linguistique du discours qui décrirait les formes attestées avec une perspective grammaticale n'atteindrait pas la spécificité du discours poétique et ne le distinguerait pas de l'a-poétique, en général ou à une époque donnée.

(6) Par exemple, la règle de correspondance 1 vers/1 énoncé, que le vers "libre" n'a attaquée que vers les années 1960. Cf. Roubaud, 1975.

BIBLIOGRAPHIE

- BANFIELD, A. (1973) : Stylistic Transformations and the Syntax of Paradise Lost, PhD inédit, Wisconsin.
- CHOMSKY, N. (1964) : "Degrees of Grammaticalness", The Structure of Language, Fodor et Kats Eds., Prentice Hall.
- CHOMSKY, N. (1965) : Aspects of the Theory of Syntax, MIT Press.
- EMONDS, J. (1970) : Root and Structure Preserving Transformations, PhD, sous presse, Academic Press, New York.
- HALLE, M. (1972) : "Du mètre et de la prosodie", Hypothèses, Coll. Change, Seghers/Laffont.
- KAYNE, R. (1975) : The Transformational Cycle in French Syntax, MIT Press.
- MILNER, J.-C. (1973) : Arguments Linguistiques, Mame.
- MILNER, J.-C. (1974) : "Réflexions sur le fonctionnement du vers français", Cahiers de Poétique Comparée, Vol. I, n° 3.
- RONAT, M. (1974) : Echelles de base et Mutations de Syntaxe française, Doctorat de 3ème cycle, Vincennes.
- RONAT, M. (1975a) : "Métrico-Phono-Syntaxe : Le Vers Français Alexandrin", Cahiers de Poétique Comparée, Vol. 2, n° 2.
- RONAT, M. (1975b) : "Scrambling peut-elle être française ?", Cahiers de Poétique Comparée, Vol. 2, n° 2.
- RONAT, M. (1975c) : "Changement de classe et syntaxe de la rhétorique", Colloque de Cerisy-la-Salle sur le Changement de forme (coll. 10/18), U.G.E.
- ROUBAUD, J. et LUSSON, P. (1974) : "Mètre et rythme dans l'alexandrin ordinaire", Langue Française, n° 23.
- ROUBAUD, J. (1970) : "Quelques thèses sur la poésie", Change 6.
- ROUBAUD, J. (1975) : "La destruction de l'alexandrin", à paraître dans les Cahiers de Poétique Comparée.
- SELKIRK, E. (1972) : The Phrase Phonology of English and French, PhD, inédit, MIT.